

<https://www.pressegauche.org/Les-Metallos-joignent-leur-voix-pour-un-decret-dans-les-residences-pour-aines>



Les Métallos joignent leur voix pour un décret dans les résidences pour aînés

- Communiqués -

Date de mise en ligne : mardi 21 avril 2020



Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 21 avril 2020 - À l'instar des autres syndicats de la FTQ représentant des syndiqués de résidences pour personnes âgées, le Syndicat des Métallos joint sa voix en faveur de l'instauration d'un décret de convention collective pour établir des conditions de travail plus avantageuses dans l'ensemble des résidences pour personnes âgées du Québec.

Un décret permet de fixer un seuil minimum de conditions de travail pour rehausser les conditions de travail dans l'ensemble d'un secteur privé. « Nous appuyons sans réserve la demande d'un décret pour l'ensemble du secteur. Le premier ministre a prétendu faire un mea culpa sur son retard à rehausser les conditions de travail dans le secteur. Soit, c'est l'occasion de corriger le tir. Trop souvent, les gens qui prennent soin de nos aînés ne reçoivent qu'un maigre 13 \$ ou 14 \$ l'heure. On voit bien actuellement où cela mène le système », fait valoir le directeur québécois des Métallos, Dominic Lemieux.

Ce matin, le Syndicat québécois des employées et employés de service (SQEES-298 FTQ) et l'Union des employées et employés de service (UES 800 FTQ) ont officiellement demandé au ministre du Travail de procéder rapidement avec l'adoption d'un tel décret pour bonifier substantiellement les conditions de travail dans le secteur.

Le Syndicat des Métallos représente quelques centaines de travailleuses et travailleurs dans des résidences privées pour aînés dans quelques régions du Québec, tels la Côte-Nord, l'Abitibi, le Bas Saint-Laurent et Chaudière-Appalaches.